

**REMARQUES DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'ETAT DE LA MIGRATION :  
REALITES ACTUELLES, FRONTIERES FUTURES**

**M. William Lacy Swing**

**Centième session**

**5 – 7 décembre 2011**

**Genève**

## **REMARQUES DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'ETAT DE LA MIGRATION : REALITES ACTUELLES, FRONTIERES FUTURES**

### **I. Etat des lieux à l'occasion du soixantième anniversaire**

1. Après soixante années de leadership et de services, dans tous les domaines, un temps de réflexion s'impose. A l'ouverture de la centième session du Conseil, c'est ce que nous avons fait en passant en revue l'« état de l'Organisation ».

2. Ce débat de haut niveau de notre Conseil – où nous sommes honorés d'accueillir tant de délégations ministérielles – nous offre l'occasion d'examiner l'« état de la migration ». Ensemble, nous allons procéder à un échange de vues sur les tendances migratoires et leurs conséquences pour l'Organisation.

3. C'est pour moi un honneur et un plaisir tout particuliers de souhaiter la bienvenue au Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, S.E. l'Ambassadeur Nassir Abdulaziz Al-Nasser. Sa présence témoigne de l'importance attachée par les Nations Unies à cette tendance profonde fondamentale qu'est la migration.

4. Nous allons examiner les tendances et les défis actuels sur la scène migratoire, ainsi que leurs conséquences pour les Etats Membres et observateurs, ainsi que pour les migrants, et tenter d'élaborer un scénario dans lequel les migrations offrent la perspective de profiter à tous.

### **Importance du soixantième anniversaire de l'OIM et du débat de haut niveau**

5. Nous sommes réunis ici pour commémorer les soixante années de leadership et de services assurés par l'OIM au profit des migrants et de la migration. Il se trouve que cette commémoration s'inscrit dans un contexte caractérisé par une mobilité humaine numériquement sans précédent dans l'histoire : plus d'un milliard de personnes, soit un septième de l'humanité, sont des migrants internationaux ou internes résidant hors de leur pays ou région d'origine. De fait, il n'est guère de pays aujourd'hui qui ne soit pas un pays d'origine, de transit ou de destination. De plus en plus, la plupart des pays sont les trois à la fois.

6. Dans le même temps, et par une ironie cruelle du sort, de nombreux pays – parmi lesquels se trouvent certains qui se sont construits grâce à l'immigration et aux immigrants – se sentent contraints de fermer leurs portes aux migrants.

7. Jadis simple question sensible de politique nationale, la migration est de plus en plus devenue un enjeu de sécurité géopolitique qui conduit parfois à faire du migrant un bouc émissaire et à criminaliser ceux dont le statut est irrégulier. Tous ceux d'entre nous qui jouent un rôle dirigeant seront de plus en plus souvent amenés à intervenir pour rappeler ce que nous savons tous, à savoir que la migration est un phénomène naturel, nécessaire et potentiellement enrichissant, et que les migrants sont des êtres humains qui méritent d'être respectés, d'être traités dignement, et d'être remerciés pour les compétences, les innovations et les richesses sociales et culturelles qu'ils apportent.

8. Certains pourraient faire valoir que cette hostilité à l'égard des migrants est peut-être compréhensible à une époque marquée par : a) des craintes accrues face à une économie mondiale en repli ; b) une augmentation apparente de l'insécurité et de la menace omniprésente du terrorisme ; c) le sentiment, chez certains, que l'identité nationale et personnelle est menacée ; et d) une mutation de l'« Etat-nation » aussi rapide que les technologies qui interconnectent toujours plus étroitement le monde.

9. Pourtant, des signes porteurs d'espoir apparaissent à l'horizon des migrations. Quelle que soit la position des gouvernements sur les questions migratoires, et indépendamment du point de savoir si le débat mondial sur la migration sert leurs intérêts, un consensus est en train de se dégager pour reconnaître que la migration est une tendance lourde qui perdurera tout au long de ce siècle. De plus, tout porte à croire, au vu des soixante années d'expérience de l'OIM, que la mobilité humaine a été un facteur de développement humain qui a profité aux Etats et aux sociétés.

10. Les pouvoirs publics comprennent aussi qu'aucun pays ne peut se permettre de rester indifférent à la migration et aux migrants. La migration est un phénomène bien trop complexe pour relever de politiques unilatérales et isolationnistes. Comme pour d'autres questions difficiles et multilatérales, les intérêts nationaux sur la question des migrations ont tout à gagner d'un dialogue et de partenariats noués entre pays d'origine, de transit et de destination si l'on veut pouvoir surmonter les obstacles de taille et saisir les chances de la migration dans ce monde en mouvement incessant.

11. Le débat de haut niveau de la centième session du Conseil de l'OIM a notamment pour objectif de faire avancer notre réflexion collective sur les moyens dont nous pouvons – en tant que communauté internationale et propriétaires de l'organisation internationale chef de file pour les migrations présente dans le monde entier – relever au mieux le défi fondamental consistant à trouver des solutions humaines, ordonnées et équitables qui tout à la fois reconnaissent la souveraineté nationale sur les mouvements de population et respectent le besoin des individus de migrer pour vivre en sécurité et dans la dignité, ou leur désir d'améliorer leurs conditions de vie et de réaliser leurs rêves.

12. L'avenir de la migration – considérée comme la « troisième vague » de mondialisation après la libre circulation des biens et du capital – dépend de toute une palette de forces actives.

## **II. Tendances et défis de la migration à l'échelle mondiale**

### **Evolution démographique et besoins du marché du travail**

13. Le premier grand facteur déterminant de la migration réside dans le décalage entre l'évolution démographique et les besoins de main-d'œuvre des pays industrialisés vieillissants et en déclin, et les populations jeunes et sans emploi qui augmentent de manière exponentielle dans le reste du monde.

14. Dans les pays industrialisés – où, le plus souvent, les décès sont supérieurs aux naissances – on s'attend à ce que la population diminue de 25 % d'ici à 2050, ce qui augmentera considérablement la demande de travailleurs migrants qualifiés, possédant les connaissances nécessaires à l'innovation, et surtout de travailleurs non qualifiés, pour occuper des emplois qui ne peuvent tout simplement pas être pourvus faute de main-d'œuvre

suffisante. De plus, même dans les pays à revenu intermédiaire, la population est soit déjà décroissante, soit le sera dans les années à venir.

15. De même, du côté de l'offre, on prévoit que l'accroissement de la population mondiale sera, pour l'essentiel, concentré dans les pays qui sont aujourd'hui les plus pauvres et les plus jeunes, ce qui signifie que de plus en plus de jeunes arrivent sur un marché du travail où les possibilités d'emploi sont bien trop insuffisantes dans leur pays. De plus en plus, les travailleurs potentiels seront attirés par les marchés du travail des pays développés vieillissants et présentant un déficit de population.

16. En conséquence, la tendance profonde revêtira la forme de mouvements de population massifs pendant la plus grande partie de ce siècle. C'est pourquoi, on peut s'attendre à une augmentation de la demande de migrants au cours des quarante prochaines années – selon certaines études, aux 214 millions de migrants internationaux que compterait aujourd'hui le monde viendront s'ajouter près de 200 millions de nouveaux migrants – et, comme par le passé, la plupart des migrants emprunteront les voies de migration régulières et migreront par choix.

### **Réduction des distances grâce à la révolution technologique et numérique**

17. Deuxième facteur déterminant de la migration : la révolution des technologies et des médias sociaux, qui permet de relier les personnes comme jamais auparavant, de renforcer les réseaux constitués par les communautés migrantes, et d'accéder sans difficulté aux informations sur les possibilités de mouvement, comme nous pouvons le constater dans tous les grands couloirs de migration dans le monde. Internet est, et restera, un ressort du désir des jeunes d'émigrer pour améliorer leurs conditions de vie. De fait, la difficulté qui se pose dans un certain nombre de pays consiste à trouver les moyens d'empêcher les jeunes talents d'émigrer.

18. Alors qu'en 2000, 390 millions de personnes avaient accès à Internet, aujourd'hui plus de deux milliards sont connectés à la Toile. L'accès instantané à l'information par le truchement de sites de réseautage social tels que Facebook ou Twitter change la façon dont se déploient les mouvements sociaux et politiques, qu'il s'agisse du mouvement Occupons Wall Street, ou des manifestations sur la place Tahrir. Les modes de relations interpersonnelles et la compréhension du monde subissent des mutations profondes, rejaillissant sur tous les aspects de l'humanité, dont la mobilité.

### **La nature et la composition de l'Etat-nation en mutation**

19. Si, comme cela est probable, la migration internationale continuera à gagner en ampleur et en complexité au cours des prochaines décennies, on peut s'attendre à ce que les sociétés de demain soient caractérisées par une diversité sociale, économique et culturelle grandissante.

20. A l'heure de la mondialisation, où l'interdépendance ne cesse de s'accroître, où les individus sont de plus en plus nombreux à avoir des attaches avec plus d'un endroit ou pays et à avoir plusieurs nationalités, où le transnationalisme s'étend, et où l'évolution démographique mondiale ainsi que les demandes du marché du travail sont autant de facteurs de mobilité – les notions traditionnelles liées à l'Etat-nation subissent d'inexorables transformations et revêtent peut-être de nouvelles caractéristiques et un nouveau dynamisme.

21. L'interaction entre les forces à l'œuvre dans la mondialisation met en question les Etats-nations. De fait, la composition même de nombreux Etats-nations, voire de la plupart d'entre eux, change à mesure que les Etats sont de plus en plus nombreux à devenir multiculturels, multilingues, multiconfessionnels et multiethniques. Pour sa part, la diversité induite par la migration suscite de plus en plus de craintes à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale.

22. Les résistances au changement et la peur de l'inconnu sont des traits courants chez l'être humain. Dans certains cas, le multiculturalisme émergent tend à éloigner les communautés les unes des autres et à mettre les gouvernements sous pression. Parfois, les pays répondent par des politiques de déni – adoptant des mesures qui ne font qu'encourager la migration irrégulière et dangereuse, qui incitent le public à adopter un comportement menaçant, et qui propagent des mythes et des préjugés préjudiciables aux migrants. La gestion de la diversité sociale et du sentiment que l'identité nationale, voire personnelle, est menacée est un défi de taille qui met en jeu des questions que le grand public ne comprend pas toujours bien.

23. L'une des principales questions de politique générale qui se posera aux Etats Membres de l'OIM au cours des prochaines années concerne l'accueil et l'intégration réussis des migrants – temporaires ou permanents – dans les sociétés d'accueil et, plus généralement, la façon dont les communautés d'accueil adhèrent à la migration et à la diversité. Comme le relève l'édition 2011 du Rapport *Etat de la migration dans le monde*, les perceptions et les attitudes façonnent inévitablement l'opinion publique et, par conséquent, influencent les politiques.

### **Forces confluentes : Croissance de la population, urbanisation et crises mondiales**

24. L'accroissement persistant de la population, conjugué à une urbanisation inexorable et à des crises mondiales multiples et souvent simultanées, représente un autre facteur qui détermine les migrations à grande échelle.

25. Des études font apparaître que la population mondiale augmente d'environ 200 000 personnes par jour et que, rien qu'en Afrique, la population devrait doubler et passer à 1,8 milliard de personnes d'ici à 2050. Cette croissance exponentielle menace d'excéder la production et la distribution agricoles, aggravant ainsi les disparités socioéconomiques existantes – le vingtième siècle ayant déjà connu une croissance de la population plus forte que jamais auparavant.

26. Rien que dans les pays du Golfe et du Moyen-Orient, on estime que 85 millions de nouveaux emplois seront nécessaires pour donner du travail aux jeunes au chômage. Comme indiqué plus haut, l'essentiel de cet accroissement de la population concernera les jeunes qui, selon le Professeur Jack Goldstone, sont de plus en plus « concentrés dans les pays les moins bien préparés pour assurer leur éducation et leur donner du travail ». Dans un ordre d'idées apparenté se pose la question de savoir comment venir en aide aux pays qui ont récemment accédé à la catégorie de pays à « revenu intermédiaire » mais dans lesquels il existe toujours d'énormes disparités en matière de richesses et de chances parmi leurs propres ressortissants.

27. Dans l'intervalle, une récente étude prédit que 500 millions d'agriculteurs s'installeront dans les villes au cours des cinquante prochaines années. En 2010, et pour la première fois dans l'histoire, plus de personnes habitaient en ville qu'à la campagne. A cet égard, le Professeur Ian Goldin juge la situation en Afrique particulièrement préoccupante car on assiste sur ce continent à une urbanisation sans industrialisation.

28. A ces tendances s'ajoutent des crises mondiales multiples de plus en plus fréquentes et graves – touchant à l'alimentation, à l'eau, aux soins de santé, aux ressources, aux questions économiques et financières, au changement climatique, à la sécurité, aux violations persistantes des droits de l'homme et au terrorisme – associées à de nouvelles formes de guerre, caractérisées désormais par des conflits non plus tant internationaux mais internes et civils, dans lesquels des individus et des groupes menacent la sécurité bien plus que les forces armées. Selon la Banque mondiale, 1,5 milliard de personnes ont vécu durant cette année dans des zones touchées par la violence.

29. Les déplacements massifs de population sont sans doute la conséquence la plus négative de tous ces facteurs, pris individuellement et collectivement. Il est probable que ces personnes déplacées viendront grossir les rangs des populations à risque négligées, c'est-à-dire celles qui ne sont visées par aucun cadre juridique international qui leur soit spécifiquement applicable : migrants climatiques ou environnementaux ; personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ; migrants en détresse, y compris les personnes sauvées en mer ; et mineurs non accompagnés.

### **Catastrophes humanitaires multiples et complexes**

30. Comme ce fut le cas lors des conflits civils qui ont éclaté durant l'après-guerre froide, les catastrophes humanitaires provoquées par l'homme continueront vraisemblablement à avoir des incidences disproportionnées sur les populations vulnérables, parallèlement aux catastrophes naturelles à évolution lente ou soudaines. La dégradation de l'environnement et des terres ainsi que le changement climatique continueront de se répercuter sur les vies, les moyens de subsistance et le développement tels que nous les connaissons, et auront donc de profondes conséquences pour la mobilité humaine.

31. Les déplacements de population (mentionnés pour la première fois en 2010 seulement dans les documents de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques) seront peut-être la conséquence la plus grave de la dégradation du climat et de l'environnement. Selon la Brookings Institution, plus de 300 millions de personnes, dont l'immense majorité appartenait à des communautés pauvres et vulnérables, ont été touchées par 350 catastrophes naturelles l'année dernière.

32. Tout porte à croire que les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement – qu'il s'agisse des phénomènes à évolution lente tels que la déforestation, l'érosion des sols et l'érosion fluviale, ou des phénomènes extrêmes comme les tsunamis, les tremblements de terre et autres cataclysmes – se multiplient et s'intensifient, et qu'ils devraient, selon toute attente, provoquer le déplacement de millions de personnes au cours des quarante prochaines années.

33. Ces phénomènes mondiaux nous permettent de conclure qu'au vingt et unième siècle :

- a) la migration revêt pour les Etats une importance accrue sur le plan politique et stratégique ;
- b) les mouvements massifs de population sont à la fois inévitables dans les circonstances

actuelles décrites plus haut, et souhaitables et nécessaires dès lors qu'ils sont gérés avec intelligence et de manière humaine ; et c) la migration restera une tendance profonde du vingt et unième siècle.

### **III. Poser des jalons en vue du soixante-cinquième anniversaire**

34. Une grande partie du terrain à occuper sera, sans nul doute, semé d'embûches. Cependant, même en n'acceptant qu'une partie de ces réalités, nous devons tous nous armer d'efforts pour parcourir le chemin qui nous conduira ces cinq prochaines années au soixante-cinquième anniversaire de l'Organisation. A vous qui êtes les propriétaires de l'OIM, l'Administration a le devoir de vous fournir les meilleurs conseils possibles sur les mesures à prendre.

35. Notre réflexion s'articule autour des axes ci-après, que nous avons rangés dans quatre rubriques : a) communication ; b) partenariats stratégiques ; c) renforcement des capacités en matière de gestion des migrations ; et d) formulation de politiques et de scénarios.

#### **Bien communiquer sur la migration**

36. Tout d'abord, les pouvoirs publics et les organisations non seulement doivent reconnaître et accepter certaines des réalités évoquées précédemment ainsi que dans notre édition spécial soixantième anniversaire du Rapport *Etat de la migration dans le monde : Bien communiquer sur la migration*, mais il leur appartient en outre d'élaborer une stratégie de communication visant à informer et instruire le grand public. Parallèlement aux informations sur les politiques menées pour limiter la migration irrégulière et favoriser la migration de travail régulière, selon les besoins, il serait aussi nécessaire de souligner l'importance, au regard de l'histoire et des réalités contemporaines, de la migration et des migrants, ainsi que leur contribution positive, en veillant à faire pièce aux mythes et aux préjugés destructeurs à l'encontre des migrants.

#### **Nouer des partenariats stratégiques**

37. En deuxième lieu, nous devons intensifier nos échanges avec le public en mettant en place de solides partenariats sur la migration à l'échelle régionale et mondiale, par exemple par le truchement de l'un ou de plusieurs des seize processus consultatifs régionaux (PCR) que l'OIM soutient dans presque toutes les régions du monde et, à l'échelle mondiale, en participant activement à des forums tels que le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), piloté par les Etats. Autre initiative qui mérite d'être citée à cet égard : la coopération de l'OIM avec Inter Press Service News Agency. En octobre dernier, nous nous sommes retrouvés à Helsinki (Finlande) pour organiser un séminaire réunissant des spécialistes de la migration et des médias pour débattre du thème « Migration et communication : rééquilibrer les flux d'information et le dialogue ».

38. Le Dialogue international sur la migration de l'OIM offre une tribune utile pour développer notre réflexion théorique, mais aussi étendre et mettre en évidence les partenariats noués entre Etats et avec des organisations intergouvernementales et non gouvernementales partenaires. De fait, l'une des vocations et fonctions principales de l'OIM, que vous, les Etats Membres, avez ancrée dans la Constitution de l'Organisation, consiste à offrir aux gouvernements, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales une

tribune pour débattre de questions migratoires d'actualité en vue de trouver des solutions concrètes fondées sur des données sérieuses. Ce mandat est le fondement de toutes les activités de forum menées par l'OIM et peut, du reste, être utilisé par les Etats Membres pour améliorer la compréhension des questions migratoires et renforcer la coopération dans ce domaine.

39. Conformément à votre demande visant à faire en sorte que l'Organisation coopère autant que possible avec le système des Nations Unies, nous participons activement au Groupe mondial sur la migration – nous coprésidons les deux groupes de travail existants et avons proposé d'assurer la coprésidence du Groupe avec les commissions régionales des Nations Unies en 2013 – ainsi qu'aux équipes de pays des Nations Unies, au Comité permanent interorganisations dans le domaine des interventions humanitaires, et à divers autres mécanismes d'information et de coordination interinstitutions du monde entier.

### **Renforcement des capacités en matière de gestion des migrations**

40. En troisième lieu, il est nécessaire de continuer à renforcer les capacités en matière de gestion des migrations. L'OIM est déterminée à aider les gouvernements à gérer la diversité sociale et les menaces culturelles qui, selon l'opinion, pèsent sur l'identité personnelle et nationale, le mode de vie, les traditions et les modes de consommation. Comme l'a fait observer un universitaire : « ... une chose est claire : il n'est pas possible de revenir à l'idée ingénieuse d'Etats-nations verrouillés, composés de communautés nationales homogènes ». Nous devons tous unir nos efforts pour renforcer la sécurité sur la base de la liberté de circulation, et la souveraineté nationale sur la base des droits de l'homme individuels.

41. Les flux migratoires complexes de ce siècle ne peuvent être compris sous l'éclairage d'un unique angle d'approche car, sans exception, leurs causes et leurs conséquences sont multiples. Pour aider les Etats Membres à affronter ces défis et à trouver des solutions humaines axées sur les droits, l'OIM suit en matière de gestion des migrations une approche globale qui tout à la fois reconnaît la souveraineté des pays et leur droit à la sécurité, offre une garantie de protection et tient compte des réalités sociales, économiques et politiques dans lesquelles s'inscrit la migration.

### **Formulation de politiques et de scénarios**

42. En quatrième lieu, nous devons tous rester à la pointe de la définition des politiques à mesure que les migrations gagnent inexorablement en complexité et en ampleur au vu des facteurs actuellement à l'œuvre qui déterminent les mouvements de population. A cet égard, il serait important d'élaborer un scénario qui permette de faire face aux défis migratoires et de tirer profit des chances offertes par la migration.

43. Bien que la gestion des migrations relève de la souveraineté nationale, les Etats seront de plus en plus nombreux à s'apercevoir qu'ils ont intérêt à étoffer leurs instruments et politiques nationaux pour relever les innombrables défis migratoires, dont beaucoup sont cités ici. L'expression « gouvernance des migrations internationales » peut donner lieu à diverses interprétations. La gouvernance des migrations est une entreprise complexe comportant plusieurs niveaux et plusieurs dimensions et mettant en jeu de nombreux acteurs. Aujourd'hui, il n'existe pas de système unique et unifié pour gérer les migrations.



44. Selon nous, la gouvernance des migrations est un processus permanent de renforcement des collaborations et des partenariats formels et informels, en vue de concilier des intérêts très divers et de protéger les migrants de manière à maximiser les avantages de la migration pour le développement.

*Scénario « d'ouverture » pour une gouvernance des migrations*

45. A l'OIM, nous sommes convaincus que l'ensemble des éléments ci-après, ou plusieurs d'entre eux, constitueraient un scénario « d'ouverture », quel que soit le statut du pays intéressé : d'origine, de transit ou de destination, ou les trois à la fois :

- a) Reconnaître cette réalité fondamentale que les migrations massives sont :
  - i) inévitables, eu égard à la force irrépessible de la démographie ;
  - ii) nécessaires, compte tenu des demandes du marché du travail et de l'importance que revêt la migration pour l'avenir des sociétés vieillissantes, mais aussi des sociétés jeunes sans emplois ;
  - iii) souhaitables, eu égard aux contributions positives des migrants, telles que les rapatriements de fonds et les innovations, qui sont une force majeure du développement économique et humain.
- b) Adopter une approche gouvernementale holistique, s'appuyant sur un organisme de coordination interministériel réunissant l'immigration, le travail, la justice, les affaires sociales, le développement et d'autres domaines, par exemple, qui serait placé sous l'autorité du chef de gouvernement ; et, éventuellement, créer un ministère spécial des ressortissants de l'étranger, comme l'ont déjà fait plusieurs douzaines de pays.
- c) Suivre une approche englobant la société dans son ensemble, qui associe toutes les composantes de la société civile, y compris le secteur privé, les syndicats, les groupes de défense, les fournisseurs de services, les associations de migrants, les milieux universitaires et les médias – qui tous ont intérêt à faire en sorte que la migration reste une force authentique.
- d) Elaborer un cadre de coopération, et participer aux PCR, au FMMD, aux commissions régionales, entre autres.
- e) Veiller à l'éducation et à l'information du public, en mettant l'accent sur les réalités du moment, les contributions positives en « capital humain » des migrants, les efforts déployés pour favoriser la migration régulière et le respect des droits des migrants, et les mesures prises par les pouvoirs publics pour juguler la migration irrégulière. De même, les gouvernements doivent informer le public des droits et obligations fondamentaux des migrants.
- f) Promulguer une législation nationale qui facilite la migration régulière et décourage la migration irrégulière : par exemple, accords de double nationalité ; visas à entrées multiples pour les migrants réguliers ; meilleur accès aux permis de séjour et de travail ; dispositifs de migration de travail circulaire et saisonnière ; sélection délibérée des moyens de gérer les interactions dynamiques entre les migrants et la société ; dispositions permettant aux migrants d'accéder aux services de santé et aux autres services publics ; programme actif à l'intention de la diaspora, associé à l'octroi de

droits politiques aux ressortissants de l'étranger (par exemple, vote depuis l'étranger) ; représentation parlementaire des expatriés ; solution juridique permettant à certains migrants irréguliers de régulariser leur statut local ; primauté des programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration sur les mesures d'expulsion quand des migrants doivent quitter le territoire ; priorité donnée au regroupement familial ; et transférabilité des prestations sociales.

#### **IV. Conclusion**

46. En conclusion, ces perspectives ont de quoi impressionner, mais sont aussi riches en promesses. La migration est une force avec laquelle il faut aujourd'hui compter. Si nous gérons bien les migrations et si nous les gérons ensemble, il ne fait aucun doute que leurs avantages seront supérieurs à ceux qu'on pourrait obtenir en faisant cavalier seul.

47. Certes, la panacée n'existe pas en matière de migration. Si elle existait, elle comprendrait probablement au moins l'un des éléments suivants : une politique qui reconnaît, accepte et respecte la souveraineté nationale d'un Etat sur les entrées et les séjours sur son territoire, ainsi que le souhait de tout Etat que tous ceux qui entrent sur son territoire respectent et préservent les lois et coutumes locales et nationales ; mais aussi une politique qui reconnaît et respecte le désir immémorial de l'homme de migrer, par choix ou par nécessité, et qui garantit le respect de ses droits dans le pays de destination .